

LIÈGE - SENSIBILISATION



Action « coup de poing » de sensibilisation à la sécurité routière ce mardi en plein centre de la Cité ardente, devant le Palais provincial, avec la reconstitution d'un accident entre une voiture avec une conductrice qui téléphonait au volant et une moto couchée sur le sol.

«... Elle utilisait son téléphone... au volant...»

Effervescence ce mardi matin à Liège sur la place Saint-Lambert, juste en face de l'entrée du palais provincial. Il est 10h30 et une conductrice distraite, qui téléphonait au volant, n'a pas aperçu un motard qui freinait devant elle. Et elle l'a renversé. Il est coincé sous sa voiture.

Il s'agissait de la reconstitution d'un accident comme il en arrive tous les jours, à l'initiative du Gouverneur de la province de Liège, Hervé Jamar, en partenariat avec l'ASBL Fédémot, la zone de police de Liège, la zone de secours 2 (Intercommunale d'Incendie de Liège et Environs), le CHR de la Citadelle à Liège, la Centrale d'appels d'urgence 112, la Ville de Liège et la Députée provinciale en charge de l'Enseignement, Muriel Brodure. Cette reconstitution a été filmée afin de réaliser une vidéo de sensibilisation.

« Sur base de la 6e réforme de l'Etat, la sécurité routière a été régionalisée. La Région a délégué pour partie la politique de prévention en matière de sécurité routière aux Gouverneurs », indique Hervé Jamar.

La vidéo de cette simulation spectaculaire menée au centre de Liège est à voir sur notre édition digitale: liege.lameuse.be

Selon une récente enquête de l'AWSR (Agence Wallonne pour la Sécurité Routière), auprès de 1.000 conducteurs wallons, un Wallon sur 20 envoie régulièrement des messages au volant et 1 conducteur sur 2 déclare avoir déjà regardé son smartphone en conduisant parce qu'il a reçu une notification, un SMS ou un appel et 1 conducteur sur 10 le fait même régulièrement. 1 conducteur sur 20 avoue qu'il lui arrive régulièrement de lire, écrire un SMS ou télépho-

ner sans kit mains libres en conduisant, ce qui multiplie par 23 le risque d'accident!

Ce mardi matin, des figurants ont joué le rôle des différentes personnes impliquées. Thierry Verstraeten de l'ASBL Fédémot était ainsi le motard couché sur le sol sous la voiture et soigné rapidement par les services de secours. Des services qui ont simulé quant à eux leur intervention en temps réel. Les pompiers de Liège ont procédé à la désincarcération du motard blessé qui a ensuite été pris en charge par l'ambulance du SMUR du CHR de la Citadelle. Pendant ce temps, la police de Liège a mis en place un périmètre de sécurité sur la place Saint-Lambert, réduisant notamment la circulation sur une seule bande dans chaque sens, ce qui a perturbé la circulation durant une petite heure. Pas de briefing directement après l'exercice car il ne s'agissait pas d'une situation de crise, mais les différents intervenants vont se réunir dans quelques jours, sous la tutelle du Gouverneur, pour dresser le bilan de cette action de sensibilisation. Un bilan a priori positif. Tout s'est bien passé et d'autres actions du même type devraient être organisées prochainement.

MARC GERARDY

Gsm au volant = danger important

Démonstration ce mardi place Saint-Lambert à Liège



Percuté par une automobiliste distraite, le motard a été grièvement blessé. © Thomas Van Ass

Entretien

« D'autres actions de prévention à mener »

Entretien
Hervé Jamar
Gouverneur

► Pourquoi une telle action de sensibilisation ?

En tant que garant de l'ordre public, je suis chargé des politiques de prévention des risques sur le territoire de la province de Liège. La sécurité routière en particulier est un thème de prévention important car les accidents de la route font encore trop de morts et de blessés.

► Dans quel but ?

L'objectif est d'inciter les automobilistes à limiter au maximum leur distraction lorsqu'ils conduisent. En effet, un tiers des conducteurs wallons avoue manipuler un GSM au volant.

► Vous collaborez avec la

nouvelle Députée provinciale en charge de l'Enseignement, Muriel Brodure ?

Et je m'en réjouis. Plusieurs actions seront menées dans les écoles. Les dangers qui guettent les jeunes sont différents de ceux que j'ai connus dans ma jeunesse. Aujourd'hui, ce sont les stupéfiants, les GSM, les smartphones mais aussi la musique forte. Certains jeunes conducteurs, en voiture, à moto, à vélo et même des piétons portent des casques en écoutant la musique à fond et ne font plus attention à la circulation et aux autres usagers.

► Vous collaborez aussi avec l'ASBL Fédémot ?

En effet. Nous avons signé une convention de partenariat avec elle pour l'année 2017, notamment aussi pour des actions menées dans les écoles, et cette convention devrait être renouvelée en 2018. Nous allons examiner la question.

PROPOS RECUEILLIS PAR M. GERARDY

Bilan positif des pompiers, du CHR et de Fédémot

Satisfaction générale du côté des services de secours à l'issue de l'exercice de sensibilisation mené ce mardi sur la place Saint-Lambert à Liège.

Luc Schevenels, Commandant de la zone de secours Liège zone 2, se félicite de l'intervention de ses hommes : « tout s'est bien passé. C'était un excellent exercice de mise en situation sur la voie publique qui nous a permis de tester les procédures de balisage et de désincarcération sous la pression du public qui était proche. Bilan positif et exercice à refaire ».

Le docteur Stéphane Degesves, chef du service des urgences

du CHR de la Citadelle à Liège, était tout aussi satisfait : « tout s'est bien déroulé. Nous recevons toutes les semaines au CHR des personnes blessées suite à une conduite avec GSM au volant. Et j'en profite pour rappeler que tous les facteurs de distraction au volant occasionnent des dégâts corporels : comme lire son journal, boire, manger, se remaquiller, chercher quelque chose dans sa boîte à gants ou se braquer sur son gps ».

Même satisfaction du côté de l'ASBL Fédémot créée en 1999 et constituée de motocyclistes bénévoles attentifs à la sécuri-

té et à la mobilité de tous et plus particulièrement des jeunes. Aujourd'hui, Fédémot a élargi ses compétences au-delà des deux roues motorisées et s'adresse à tous. Jean-Marie Jorssen, président : « au point de vue organisation, c'était impeccable avec une superbe implication de tous. Le GSM au volant devient malheureusement banal. La réalité est supérieure aux chiffres avoués. Il suffit de regarder autour de soi. C'est malheureux qu'il faille en arriver à de tels exercices pour sensibiliser les conducteurs ».

M.G.

Sur le terrain

La police a aussi un rôle préventif

Parmi les partenaires de cette action de sensibilisation initiée par le Gouverneur de la province, se trouvait bien évidemment la police de Liège. Philippe Lambert, Inspecteur principal, en était très satisfait : « tout s'est très bien passé. C'était exactement le canevas prévu lors des réunions préparatoires. Outre la mise en place du dispositif habituel pour encadrer les services de secours ici sur la place Saint-Lambert, sur les voies de circulation et aux alentours, la police de Liège a vraiment tenu à s'associer

à cette action avec le Gouverneur et l'ASBL Fédémot de manière à mettre l'accent sur le rôle préventif de la police. Car si la police est connue pour la répression des infractions routières, elle a aussi un rôle préventif non négligeable en ce qui concerne les comportements à risques ».

En 2016, la zone de police de Liège uniquement a constaté 1261 infractions de conducteurs avec un GSM au volant, soit environ trois infractions par jour! « Et ce ne sont que celles qui sont constatées car la

police s'occupe d'autres infractions », ajoute Philippe Lambert qui entend insister sur la prévention : « l'action menée aujourd'hui (NDLR : ce mardi) n'est pas la seule manière d'aborder ce rôle préventif de la police. Notre service de prévention de la sécurité routière aborde aussi l'ensemble des comportements à risques, y compris le GSM au volant, dans les établissements scolaires de l'enseignement secondaire et auprès de différents publics. On espère que tout cela portera ses fruits dans le futur ».

Et depuis le 1er mai dernier, les montants des amendes ont augmenté. Il vous en coûtera désormais 116€ au lieu de 110€ pour conduite avec GSM au volant mais également pour non port de la ceinture de sécurité, stationnement sur un trottoir ou sur un passage pour piétons. Et 174€ pour le franchissement d'un feu rouge ou d'une ligne blanche, voire pour une circulation dans un sens interdit. Vous êtes prévenus!

M.G.



On parle de ce mauvais comportement dans les écoles. © TVA

